

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des Personnels Enseignants

Cellule Mouvement
Mél : mvt2024@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Annexe 1

Circulaire académique 2024-033 du 14/03/2024

Titre : Calendrier du mouvement national à gestion déconcentrée – phase intra académique 2024

I / MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE GENERAL DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS D'EDUCATION :

Du 20 mars 2024 (12h) au 03 avril 2024 (23h59)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 04 avril 2024	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur I-Prof-Siam
Le 04 avril 2024	Téléchargement des confirmations des préférences pour les TZR sur I-Prof-Siam
Le 11 avril 2024	Date limite de retour des demandes formulées au titre du handicap auprès du médecin-conseiller technique de la rectrice
Le 11 avril 2024	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL
Le 11 avril 2024 (TZR)	Retour des confirmations de saisie des préférences
Le 07 mai 2024	Date limite de participation tardive au mouvement
Du 08 avril 2024 au 10 mai 2024	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE
Du 13 mai 2024 au 27 mai 2024	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur I-Prof-Siam
Du 13 mai 2024 au 27 mai 2024	Période de contestation des barèmes via COLIBRIS CRETEIL



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Le 24 mai 2024	Date limite d'annulation, acceptation des pièces, modifications demandes et voeux
Le 27 mai 2024	Date limite de contestation des barèmes
Le 05 juin 2024	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 05 juin au 05 août 2024	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS CRETEIL
Du 01 juillet au 05 juillet 2024	Phase d'ajustement : affectation des TZR

II / MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE COLLEGE (PEGC) :

Du 20 mars 2024 (12h) au 03 avril 2024 (23h59)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 04 avril 2024	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur I-Prof-Siam
Le 11 avril 2024	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL
Du 8 avril 2024 au 10 mai 2024	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE
Le 07 mai 2024	Date limite de participation tardive au mouvement
Du 13 mai 2024 au 27 mai 2024	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur I-Prof-Siam
Du 13 mai 2024 au 27 mai 2024	Période de contestation des barèmes via COLIBRIS CRETEIL
Le 24 mai 2024	Date limite de contestation des barèmes, de modification ou d'annulation de demande
Le 27 mai 2024	Date limite de contestation des barèmes
Le 05 juin 2024	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 05 juin 2024 au 05 août 2024	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS CRETEIL



III/ PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (PSYEN) :

Du 20 mars 2024 (12h) au 03 avril 2024 (23h59)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam.
Le 04 avril 2024	Téléchargement des confirmations des préférences sur I-Prof-Siam.
Le 11 avril 2024	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL .
Du 08 avril 2024 au 10 mai 2024	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE.
Le 07 mai 2024	Date limite de participation tardive au mouvement.
Du 13 mai 2024 au 27 mai 2024	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur I-Prof-Siam
Du 13 mai 2024 au 27 mai 2024	Période de contestation des barèmes via COLIBRIS CRETEIL
Le 27 mai 2024	Date limite de contestation des barèmes, de modification ou d'annulation de demande
Le 05 juin 2024	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 01 juillet au 05 juillet 2024	Phase d'ajustement : affectation des TZR
Du 05 juin au 05 août 2024	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS CRETEIL

IV/ MOUVEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PSYEN SUR POSTE SPECIFIQUE :

Du 20 mars 2024 (12h) au 03 avril 2024 (23h59)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 04 avril 2024	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur I-Prof-Siam
Le 11 avril 2024	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL
Du 04 avril au 12 avril 2024	Notification par les chefs d'établissement des avis sur les candidatures
Du 12 avril au 17 mai 2024	Notification par les IA-IPR des avis sur les candidatures
Le 05 juin 2024	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 05 juin au 05 août 2024	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS CRETEIL